

Contre le saccage du code du travail ! Pour le progrès social !

Le projet de loi El Khomri, qui vise à réformer le droit du travail constitue une **régression sociale que nous, étudiants et salariés, ne pouvons pas accepter**. De fait, ce projet de loi remet en cause les principes fondant les garanties collectives, facilite les licenciements et plafonne les indemnités prud'homales. Le projet de loi El Khomri prévoit également de mettre en place au sein des entreprises et des établissements, des procédures de décisions qui placeront les salarié-e-s sous la menace et le chantage à l'emploi. Ce projet remet en question l'égalité de droit et de traitement en abandonnant le niveau national de négociation et en contournant les syndicats, ainsi que par le biais d'autres dispositions régressives telles qu'une hausse du temps de travail et cela même au sein de l'apprentissage et des formations professionnelles sur simple accord collectif et une baisse de la majoration des heures supplémentaires.

Les politiques menées depuis plusieurs décennies ont déjà démontré le fait que précariser le salariat et faciliter les licenciements ne créait pas d'emploi. Néanmoins, si ces témoignages n'étaient pas suffisants, il suffit de se rendre compte que le chômage atteint un niveau record, que la pauvreté explose et que, pour la première fois depuis l'après-guerre, l'espérance de vie recule.

Nos organisations, quelles qu'elles soient, ne peuvent pas accepter que la société promise aux jeunes soit une société de précarité. **C'est pourquoi nos exigences en termes d'emploi, de temps de travail de formation, de protection sociale et de conditions de travail sont toutes autres que celles proposées par le projet de loi El Khomri.**

Aujourd'hui, le mécontentement est réel et ne cesse de s'intensifier. Cette indignation est intergénérationnelle, comme en témoignent la mobilisation des jeunes et celle des retraité-e-s. En ce sens, la mobilisation du 9 mars constitue un rendez-vous important et se doit d'être une réussite.

Le mouvement social s'étend. Une imposante majorité considère que le projet de réforme du code du travail est une menace pour les salarié-e-s et ne créera pas d'emplois. Nous le pensons aussi !

Les premières réactions syndicales et citoyennes ont contraint le gouvernement à un premier recul. Mais ni le changement de date, ni le changement de titre ne rendent ce projet acceptable.

Le 31 mars, nous les salarié-e-s, les privé-e-s d'emplois, les jeunes, les retraité-e-s avons toutes les raisons de nous mobiliser ensemble, par toutes les formes pacifiques, y compris par la grève et les manifestations sur tout le territoire, pour obtenir le retrait du projet de loi de réforme du code du travail, et pour l'obtention de nouveaux droits, synonymes de progrès social, pour gagner aussi une autre répartition des richesses dans une société que nous voulons solidaire.

Les étudiantes et étudiants en lutte, l'UNEF Bourgogne avec les organisations syndicales de Côte d'Or CGT, FO, FSU et Solidaires réunies ce jour, invitent l'ensemble des salarié-e-s, les jeunes, les retraité-e-s, les privé-e-s d'emploi à s'inscrire dans les mobilisations comme la première manifestation du 9 mars à 14h à Dijon, Place de la Libération.